



Association Enfance et Loisirs

4 Rte de Charny - 89120 Prunoy –
Tel/fax : 03 86 91 82 88
Mail : enfance.loisirs@wanadoo.fr



PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2014 /2015

L'accueil périscolaire est un service demandé par la Communauté de Communes Orée de Puisaye à l'Association Enfance et Loisirs, afin de permettre aux familles de mieux concilier leurs vies professionnelles et familiales.

Le projet pédagogique de l'accueil périscolaire véhicule les valeurs du projet associatif de l'Association ENFANCE ET LOISIRS :

L'enfant, un adulte en devenir.

A cette fin, le projet pédagogique se révèle un outil pour éveiller le potentiel culturel et sportif de l'enfant, améliorer sa capacité à vivre en groupe, cultiver sa personnalité; le socialiser et le faire devenir un citoyen (respect des droits et des devoirs, respect d'écoute, respect d'autrui...), lui permettre d'acquérir une autonomie propre.

L'équipe éducative du Centre de Loisirs a la volonté de développer l'échange, la découverte, le bien être, la convivialité et l'autonomie.

Elle a pour ambition de s'adapter aux enfants selon leurs âges, leurs besoins, leurs rythmes...



L'accueil périscolaire est un lieu avant, pendant et après l'école.
Il permet aux enfants de bénéficier d'activités et de se détendre avant ou après la classe.
C'est un lieu convivial, où les règles de l'école s'appliquent mais avec des activités de loisirs et une pédagogie adaptée.

OBJECTIFS :

- Apporter à l'enfant un cadre agréable qui lui permet de se détendre, de s'amuser avant et après la classe.
- Organiser le temps périscolaire afin de pouvoir proposer plusieurs activités ou jeux que les enfants choisiront.
- Favoriser la bonne camaraderie et l'apprentissage de la vie de groupe.

FONCTIONNEMENT :

Horaires de l'accueil :

Le matin de 7h30 à 8h50

Le midi de 12h00 à 13h20

Le soir de 16h30 à 18h30 les jours d'école.

Durant la première heure d'accueil du soir (de 16h30 à 17h30) le groupe reste au complet afin de favoriser la cohérence du groupe et permettre le jeu. A partir de 17h30 les départs sont échelonnés selon les besoins des familles.

Où a lieu l'accueil :

Une salle de classe dédiée à l'accueil permet de s'appropriier l'espace et le lieu, la cour de l'école, les sanitaires et occasionnellement l'aire de jeu dans le parc de la Mairie.

Quelle méthode :

Dès le premier jour d'accueil, les enfants sont réunis pour décider ensemble des règles à adopter. Ils sont au cœur des décisions et trouvent les arrangements à opérer. Par la suite un conseil d'enfants a lieu tous les mois le dernier lundi du mois afin de faire le bilan mais aussi de préparer ensemble les projets d'activités futures.

C'est un moment où chacun peut s'exprimer.

Quelles activités sont proposées :

Les plus variées possibles en tenant compte des arrivées et départs échelonnés et du temps relativement court.

Une ambiance décontractée est de rigueur afin de permettre aux enfants de se détendre avant et après la classe.

Par souci de confort et d'hygiène, les enfants portent des chaussons dès leur arrivée à l'accueil périscolaire. Ces chaussons doivent être marqués au nom de l'enfant et peuvent être laissés dans le hall d'accueil.

Afin d'assurer la sécurité des enfants, il est demandé aux adultes déposant ou venant chercher les enfants de se présenter impérativement aux animateurs.

L'encadrement :

1 directeur

1 à 3 animateurs en fonction des heures et du nombre d'enfants (voir normes d'encadrement)



La méthode d'organisation :

Des réunions de préparation et de bilan hebdomadaires pour assurer une adéquation avec le projet de l'association et le suivi de l'équipe d'encadrement.

Chaque semaine une réunion de préparation et de bilan permet à l'équipe de faire le point, de réorganiser ou d'ajuster les outils afin de suivre au quotidien les besoins des enfants, les attentes des adultes (parents, corps enseignant, personnel de service...) en fonction du projet pédagogique.

Le lien avec les familles :

Chaque mois une rencontre entre l'équipe et les parents est proposée le dernier lundi de chaque mois de 17h30 à 18h. Pour tout besoin particulier un entretien peut être possible sur demande par téléphone auprès de la directrice au **03 86 91 82 88**.

Le lien avec l'école :

Chaque mois une réunion est organisée pour assurer la continuité éducative et pédagogique.

Les normes d'encadrement :

Suivant les besoins 1 à 2 encadrant assureront le service.

1 pour 10 enfants d'âge maternel au maximum.

1 pour 14 enfants d'âge primaire au maximum.

Les tarifs :

Une tarification différenciée est mise en place :

INSCRIPTION REGULIERE	ENFANT SEUL	A PARTIR DE 2 ENFANTS
Forfait matin / enfant	1.88€	1.58€
Forfait soir/ enfant goûter compris	2.41€	2.11€
Forfait journée/ enfant	3.67€	3.16€

INSCRIPTION PONCTUELLE	ENFANT SEUL	A PARTIR DE 2 ENFANTS
Forfait matin / enfant	2.21€	1.89€
Forfait soir/ enfant goûter compris	2.73€	2.41€

L'adhésion à l'association Enfance et Loisirs est de 5€ / famille et / an

Tout enfant repris après 18h30 entraîne le paiement d'une pénalité de 5€ par 1/4 d'heure. Tout 1/4 d'heure commencée est dû.

Comment payer :

Le paiement s'effectue à chaque fin de mois sur présentation de la facture au plus tard le 10 du mois suivant.

Un chèque de caution de 50€/ par enfant est demandé à toute inscription.

Pour une inscription ponctuelle, le règlement s'effectue le jour même auprès de l'animatrice responsable.

Tous les paiements peuvent se faire auprès de l'association Enfance et Loisirs, 4 route de Charny 89120 PRUNOY, avant la date limite d'échéance indiquée sur la facture.

Anne Jeandot - Directrice